

Entre nous

N°72 – Juin 2008



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

Vous retrouvez à travers ce bulletin « Entre Nous » numéro 72, le contact avec votre Association, contact habituel à l'approche des vacances d'été. Depuis la parution de notre dernier bulletin, ont eu lieu les Elections Municipales et comme vous le savez sans doute, en particulier si vous consultez notre site, celles-ci ont donné lieu à l'élection d'une nouvelle Municipalité à Châtel. Fidèles à notre ligne de conduite dans ce domaine, nous ne ferons pas de commentaires particuliers sur ce résultat, ni sur les circonstances de la campagne et des élections proprement dites.

Cela dit, j'ai bien entendu, dès que nous avons eu connaissance du résultat, pris contact avec Nicolas RUBIN, nouveau Maire de Châtel et nous avons eu l'occasion, Christiane SIFFER, Patrick HAMEL et moi-même de le rencontrer avec l'ensemble des nouveaux membres du Conseil lors de la première réunion d'installation du Conseil Municipal, au cours de laquelle le Maire et les adjoints ont été élus. Lors de cette

première prise de contact, qui s'est déroulée dans un climat très cordial, je lui ai confirmé notre intention de continuer nos relations dans l'esprit qui nous a animé depuis la création de l'AARC en exprimant nos propositions, remarques et demandes en votre nom à tous. C'est ce qu'il attend de notre Association.

J'ai également rencontré à cette occasion Philippe THOULE et l'ai remercié pour les bonnes relations entretenues durant son mandat.

Vous trouverez comme à l'accoutumée dans ce bulletin, le programme des activités de l'AARC organisées cet été, les modalités pratiques de participation à ces activités ainsi que la rubrique habituelle « Quoi de neuf à Châtel ». Je souhaite bien entendu vous y retrouver nombreux en particulier pour ce qui me concerne lors de la réunion du 8 août.

Bonnes vacances à tous.

Gérad VAN LOO

EXTRAIT DU PROGRAMME D'ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

JUILLET

- Du 4 au 6 CHATEL MOUNTAIN STYLE CONTEST
compétition internationale de VTT FREE RIDE et SLOPE
Style sur le mountain bike park et la chaux des rosées
- lundi 7 Concert de piano en l'église à 21 heures
- dimanche 13 Fête des Portes du Soleil
2ème concours de bucherons
- lundi 14 Fête Nationale - feu d'artifice au lac de Vonnes à 22 heures
suivi d'un bal populaire à 22h30 place de l'église
- dimanche 20 Fête du lac
- mardi 22 Les découvertes musicales de la musardière « Zest de swing »
- vendredi 25 Grande brocante place de l'église

AOUT

- Vendredi 1er FETE NATIONALE SUISSE – feux d'artifice, bals à MORGINS
- Dimanche 3 FETE DE LA SAINT LAURENT
- Mercredi 6 Soirée folklore et tradition avec « les vieux costumes »
- Vendredi 8 Concert de l'Echo Alpin » place de la mairie
- Dimanche 10 Grande brocante par des brocanteurs professionnels
- Vendredi 15 Fête des CHARDONS BLEUS chez nos voisins d'Abondance
- Samedi 16 Fête du terroir – marché aux produits locaux
- Dimanche 17 La BELLE DIMANCHE dans les alpages de Plaine Dranse
- 30 et 31 4ème édition du TRIAL 4 X 4 à Châtel sur le site de Pré la Joux

LES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION (détails en page 4)

- 2 août Tournoi de pétanque à 16 heures (terrain de sport du restaurant de LOY) suivi d'un repas à 20 h.
- 4 août Excursion et repas dans une ferme d'altitude « ORTAZ ».
- 8 août RÉUNION D'INFORMATION au restaurant « LES CONTREBANDIERS » à 10 heures
suivi du repas 12h30.
- 11 août Voyage en train d'AIGLE à LEYSIN – repas pris au restaurant d'altitude LA BERNEUSE.
- 13 août Excursion à la cantine du FERRAGE à MORGINS suivi d'une spécialité suisse pour ceux qui le désire
ou pique-nique (au choix).
- 18 août Excursion à BISE.

EXTRAIT DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Taxes locales 2008

Taxe d'habitation	22,82%
Foncier bâti	21,53%
Foncier non bâti	92,51%
Taxes professionnelle	21,97%

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Afin de permettre de couvrir dans les deux années à venir les dépenses du service de ramassage et de traitement des déchets ménagers et extra-ménagers, décide, à l'unanimité de porter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 7% pour l'année 2008 celle ci était à 6% en 2007.

Vote des budgets - exercice 2008-

En vue de poursuivre les opérations foncières en cours,

- l'acquisition des terrains d'emprise de la route du Petit Châtel – voie d'accès aux Buormes
- le projet de la voie de liaison RD 22 /Petit Châtel
- les opérations de cessions gratuites dans le cadre de la délivrance de permis de construire ou d'autorisation de lotir ainsi que pour aménagements publics
- la cession par la copropriété « LES CHALETS DE SABAUDIA » d'un terrain de 19m² pour la construction de trottoirs
- l'aménagement du rond-point de Villapeyron.

Avis sur revente de la ferme du Roitet

Le Maire sollicite l'avis de l'assemblée sur l'opportunité de la revente de la ferme du Roitet acquise par la Commune en 2002 qui était destinée à la création d'un musée, le Conseil émet un avis favorable sous réserve qu'une estimation de ce bien soit effectuée.

Projet de liaison réciproque des domaines skiables Linga – Super-Châtel et le remplacement du télésiège du Linga 2 fassent l'objet d'une étude conjointe par un groupe de travail constitué de représentants de la Commune et de la SAEM « sports et tourisme » afin de trouver les meilleures solutions pour le développement et la rentabilité des domaines skiables, étant précisé que le dossier de consultation des entreprises pour le remplacement du télésiège du Linga 2 devra être lancé à l'automne 2008.

Projets « piscine » et « salle de congrès »

Après la visite par les élus des installations réalisées au GRAND BORNAND, demande l'établissement d'un pré-programme pour l'élaboration des projets d'aménagement de piscine et de salle des congrès en vue de confier à un programmiste, la constitution d'un dossier de consultation concernant ces projets pour le lancement d'un concours d'architectes.

TARIFS DES ACTIVITÉS ESTIVALES 2008

REMONTÉES MECANIQUES DE CHÂTEL

REMONTÉE	INDIVIDUELS	
	ADULTES	ENFANTS
TC de super Châtel	7,00 €	5,30 €
TS du Morclan	4,80 €	3,60 €
TS de Pierre Longue	7,00 €	5,30 €
TS de Rochassons	4,80 €	3,60 €
Super Châtel/Morclan	8,85 €	6,60 €
Pierre Longue/rochassons	8,85 €	6,60 €

Abonnement Portes du Soleil

1 jour adulte	16,00 €
6 jours adulte	64,00 €
1 jour enfant	11,00 €
6 jours enfant	43,00 €

CARTE PASSACTIVITES

Carte 6 jours	69 €
carte 4 jours non consécutifs	50 €
carte 7 jours non consécutifs	85 €

Piscine

Adulte	3,90 €
Enfant de 6 à 16 ans	3,40 €
Enfant jusqu'à 5 ans	gratuit

LUGE, DEVALKART ROLLERBE

Piste de bobluge de Pré la Joux

1 tour	3 €
3 tours (+ 1 gratuit)	9 €

DEVALKART

1 tour	1.50 €
3 circuits (+1gratuit)	4.50 €

ROLLERBE

1 circuit	1.50 €
3 circuits(+ 1 gratuit)	4.50 €

FANTASTICABLE

le vol	34 €
--------	------

Tarifs donnés à titre indicatif et sous réserve de toute modification



Pour toute personne qui serait intéressée par le dessin d'après nature, une fidèle adhérente Françoise THILLE, vous propose de faire des sorties dans la nature afin de réaliser vos propres œuvres d'art. Prendre contact et renseignements chez Françoise THILLE :
Tél. 06 61 64 12 85 ou 06 71 35 24 27

On va casser les marches des trottoirs

Les élus des commissions de la voirie et des travaux se sont rendus, avec le maire, route de Vonnès pour y rencontrer le maître d'œuvre des travaux des trottoirs et se faire expliquer les motivations sur les aménagements de ces rampes qui débouchent sur des escaliers.

« Celles-ci ne nous paraissent pas très praticables notamment pour les personnes à mobilité réduite, on estime que c'est plutôt un obstacle qu'un agencement pratique. L'aménagement sur toute sa longueur est très satisfaisant, sauf ces deux points noirs qui ressortent constamment de la part des populations, des remarques constantes sur leur praticabilité en saison d'hiver » explique Nicolas Rubin le maire avant d'ajouter « L'idée est de trouver une solution rapide pour remettre ces trottoirs à plat pour que l'on ait une praticabilité égale entre le lac de Vonnès et le centre du village. Cela aura un coût, mais on préfère engager cette dépense que laisser ces obstacles indéfiniment ».

Les travaux ont été réalisés et réceptionnés par l'ancienne municipalité, toutes modifications restent à la charge de la commune.



La saison d'hiver 2007/2008

La saison d'hiver 2007/2008 des remontées mécaniques de Châtel s'est globalement bien passée puisqu'au 20 avril, la Société des Remontées Mécaniques enregistre une progression de 7% de son chiffre d'affaires brut par rapport à la saison 2005/2006, année de référence.

« La station de Châtel apparaît légèrement au-dessus de la moyenne nationale en situation cumulée. Paradoxalement, le taux de fréquentation des vacances de Pâques est moins bon que les années précédentes puisque nous observons un recul de l'ordre de 20% par rapport à l'année de référence (2005/2006) » déclare Michel Girard directeur commercial et d'ajouter : « Ceci s'explique par une météo médiocre en montagne pour ce mois d'avril mais surtout nous avons été pénalisés par le week-end de Pâques trop tôt dans la saison puisque fin mars et qui, de plus, était dissocié des vacances scolaires ».

Route : 1,15 km coûte 165.000 euros

Nouveau chantier du Conseil Général route du Linga de Châtel peu avant « Villapeyron » avec des travaux de préparation, d'assainissement, drainage, rabotage de l'ancienne chaussée bien malade, avant la pose d'un tapis d'enrobé, ce qui a nécessité la fermeture de cette voie, maintenant à nouveau ouverte.

Jean Louis TUAILLON au service des pistes

Après les élections municipales, le nouveau directeur du service des pistes de Châtel prendra ses fonctions le 1er juillet prochain. Il succèdera à ce poste à Nicolas RUBIN élu Maire de Châtel et président de la société des remontées mécaniques. Fort d'une longue carrière professionnelle et passionné des domaines skiables, Jean Louis Tuillon fut directeur des pistes de la Plagne, aux Arcs, et dernièrement à Tignes, une expérience importante face aux nombreux projets de la société des remontées mécaniques châtelanne.

Nicolas Rubin « la réflexion et la concertation » (extrait des journaux « LE DAUPHINE » et le « MESSAGER »)

Vous avez été élu. Quelle va être votre première décision ?

N.R. : La première décision est d'engager les actions sur les dossiers que nous souhaitons planifier et qui ont fait l'objet d'engagement électoral. Les priorités : plan de prévention des risques naturels (revoir ce dossier avec les habitants et les services de l'état, afin d'aboutir vers une version la plus réelle possible), ainsi que le PLU. Support inévitable de la gestion de l'urbanisme dans la commune, l'élaboration de ces

deux plans résultera de la plus parfaite proximité avec les attentes de développement futur et de la prise en compte seulement des vrais risques.

Quels sont les chantiers à venir en 2008 ?

N.R. : 2008 sera une année de prise en main, d'analyse, d'étude et de planification de nos projets dont la couverture de la piscine, la salle des congrès et la liaison des deux domaines pour les gros dossiers. Certains chantiers ont été mis en attente, d'autres sont et seront engagés, mais rien ne se fera dans la précipitation ; la réflexion et la concertation seront les conditions premières. Nous avons la volonté de ne pas engager la commune et ses finances dans une mauvaise direction. Nous attendons le résultat de l'audit financier qui sera commandé. La situation

financière qui ressortira de cette analyse dirigera nos actions et nous permettra d'envisager les priorités. Nous nous efforcerons d'être vigilant sur le budget et les capacités de la commune à réaliser ses objectifs.

Quels vont être les priorités à gérer pour la commune pendant la mandature ?

N.R. : Le retour à la coordination parfaite entre les services et l'implication totale de chacun pour atteindre notre but commun : une commune qui définit ses objectifs doit les atteindre avec l'implication de tous. Il faut retrouver notre vitesse de croisière tant sur le plan de l'énergie que de la trajectoire. Les réalisations projetées s'inscriront dans la foulée.

UN NOUVEAU BUREAU POUR L'OFFICE DU TOURISME

Les 19 membres du conseil d'administration confirmés lors de l'assemblée générale de l'Office de tourisme (voir notre édition du dimanche 20 avril) a élu son bureau qui se compose de Jean-Pierre Vesin, à la fonction de président entouré de Michèle Tochet vice-présidente, secrétaire Sylvie Burnet, secrétaires adjoints, Suzanne Vuarand et Georges Grillet, trésorier Michel Girard -Desprolet, trésorière adjointe Elisabeth Macchi. Une réunion des membres élus de l'office de tourisme aura lieu avec la municipalité afin d'échanger, préparer et coordonner les actions d'avenir.



Une première dans la station : les écoles de ski associées à la concertation

Dans la continuité des engagements de la nouvelle municipalité, s'est tenue une rencontre entre les membres du conseil d'administration de la SAEM Sports et loisirs, les commissions municipales et les représentants de toutes les écoles de skis de la station. Daniel Cruz-Mermy vice président de la SAEM, Philippe Charbonnel président de la commission des sports, Jean-Yves Chaloyard président de la commission du tourisme, avec leurs membres, ont donné la parole aux professionnels de l'enseignement des disciplines de glisse. Ces femmes et hommes de terrain sont très proches des clientèles. « Nous avons fait un tour d'horizon intéressant, évoqué toutes les améliorations des domaines skiables » confie Daniel Cruz-Mermy. Il a été question des améliorations pour les débutants, une réflexion sur les zones dont il faudrait améliorer la sécurité à certains croisements de pistes, des idées furent élaborées. « Nous nous apercevons que nous avons des points communs, et qu'il y a des choses qui ne se faisaient pas par manque de concertation, voire de difficultés de relations » poursuit le vice-président de la SAEM. Une démarche nouvelle de participation. Les élus ont demandé aux écoles de skis de donner leurs points de vue, idées, sur les améliorations qui pourraient être retenues, il fut question du nouveau snow park et des modifications à apporter pour le rendre populaire et accessible au plus grand nombre, sans dénaturer le site. Canons à neige, parking de Pré la Joux, diminution des navettes au profit des pistes de retour, confusion pour la clientèle du nom du télésiège « Pré la Joux » avec le terminus des navettes ; les skieurs descendent une station avant et montent à pieds pour prendre le télésiège de Pierre Longue. Cette modification s'impose pour la prochaine rentrée. La démarche est engagée, les partenaires professionnels des écoles de skis, vont être consultés pour les grands projets, mais aussi les modifications, créations sur les domaines skiables.

1 – TOURNOI DE PETANQUE – le samedi 2 août

RDV à 16 heures sur le terrain de sport du Restaurant de LOY. Vers 19 heures, remise des prix aux heureux gagnants puis l'apéritif offert par Mr VESIN qui sera suivi du dîner suivant au prix de 22 euros - A REGLER SUR PLACE
- charcuterie – fondue savoyarde – dessert – café – 1/4 de vin ou - salade mélangée – faux filet poivre vert ou Maître d'hôtel – gratin savoyard – dessert – café 1/4 de vin -

2 – FERME D'ALTITUDE D'ORTAZ (SUPER CHATEL) – le lundi 4 août

Mr VESIN nous accueillera dans sa ferme d'altitude autour d'un apéritif, une salade composée, une tartiflette géante, un dessert, 1/4 de vin pour un nombre maximum de 50 personnes au prix de 18 euros - A REGLER SUR PLACE – L'année dernière nous avons déjà organisé cette sortie, et tout le monde a été très satisfait, l'ambiance a été très joviale, le décor magnifique avec le soleil et ...les vaches.

La ferme se trouve à 200 mètres de l'arrivée de la télécabine – RDV au départ de la télécabine de SUPERCHATEL à 11h30 pour les non marcheurs.

Pour les plus courageux (les marcheurs) rendez-vous directement devant la ferme de l'ORTAZ vers midi. Pour cette sortie il faut que la météo nous annonce le soleil, si non cette sortie sera annulée et peut être remise à plus tard.



3 – REUNION D'INFORMATION - le vendredi 8 août

Restaurant du VILLAGE « LES CONTREBANDIERS » route de Vannes à 10h - Programme de 10 h à 12h réunion d'information où les responsables de l'association feront un résumé des manifestations de cet hiver, et donneront des détails sur les manifestations prévues pour cet été. Participation de Mr Nicolas RUBIN, Maire de Châtel, des responsables de l'Office de Tourisme et des responsables de la SAEM qui vous renseigneront sur les nouveautés de CHATEL, et qui répondront à vos questions- de 12h à 12h30 apéritif (un punch) offert par l'Association.

Repas après 12h30 ou le restaurateur vous propose un menu à 24 euros - A REGLER SUR PLACE

Salade lac et montagne (salade verte, œuf, tomate, jambon fumé, viande de grison, saumon fumé) - Confit de canard dans son « jus » Garniture : tomate, brocolis, courgette, navet, gratin, Plateau de fromage, Vacherin glacé, Café, 1/4 de bordeaux rouge ou rosé.

N'hésitez pas à inviter des amis résidents ne connaissant pas notre Association à participer à notre réunion ; ils seront les bienvenus.

NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES DATES D'INSCRIPTION, soit le 26 JUILLET 2008 – au-delà de cette date aucune inscription ne pourra prise en compte. Merci pour votre compréhension.

4 – EXCURSION A LEYSIN – LA BERNEUSE – KUKLOS - le lundi 11 août

Rendez vous au lac de Vannes pour organiser le covoiturage. Départ de Châtel Lac de VANNES à 8h45 ou sera organisé le covoiturage.

Départ de la gare d'AIGLE à 9h.56 - Arrivée à LEYSIN à 10h25 - Retour : départ de LEYSIN à 16h53 - Arrivée à AIGLE : 17h32

Qu'est-ce qui n'existe qu'à trois exemplaires dans le monde et qui est unique en Suisse Romande ? Un restaurant tournant panoramique de montagne. En l'occurrence le KUKLOS (cercle en grec). Situé à côté des tours d'Aï et de Famelon ce lieu entièrement vitré offre un régal pour les yeux. De ses 2.048 mètres d'altitude vous plongez sur le lac Léman, la Riviera vaudoise, la chaîne du Jura et la vallée du Rhône. Le restaurant effectue sa rotation de 369° en une heure et demie. Pendant ce temps défilent devant vous, Cervin, Mont Blanc, Dents du Midi, Grand-Combin, Drus, Eiger et bien d'autres sommets des Alpes qui s'étendent à perte de vue. Comment mieux décrire les frissons, la découverte, l'atmosphère, les plaisirs des sens qui attendent jeunes et moins jeunes ? car la Berneuse et ses environs en plus d'un ensoleillement et d'une belle vue belle à couper le souffle, vous réservent mille autres richesses. Petite promenade culturelle à faire autour du restaurant sur le thème : l'énergie renouvelable - Pour nous rendre dans cet endroit merveilleux, nous prendrons le train à AIGLE jusqu'à LEYSIN – de là, nous prendrons le téléphérique qui nous montera à 2.048 mètres, sans fatigue . Pour les marcheurs la descente pourra se faire à pied jusqu'à Leysin.

Le prix du train, de la remontée en téléphérique, du repas, de la boisson, café au restaurant du KUKLOS est de : 65 CHF tout compris – 44 euros environ

(Participation de l'Association 5 euros pour les adhérents.)

A REGLER LORS DE LA REUNION D'INFORMATION - Même par mauvais temps cette excursion aura lieu.

5 – LE FERRAGE (cantine d'alpage) MORGINS – le mercredi 13 août

Rendez vous pour les marcheurs 9h30 lac de Vannes direction SUPER CHATEL, Portes de Culet, descente vers le FERRAGE- Excursion organisée par Anne Catherine et Patrick (sans frais d'essence... !).

Rendez vous au lac de Vannes à 11 heures pour l'organisation du covoiturage. A la sortie de Morgins, avant le pont qui nous mène à CHAMPERY, se trouve sur votre gauche un petite route de montagne, qui monte en lacet jusqu'à la cantine du FERRAGE Cette cantine est merveilleusement bien placée vue magnifique sur Morgins, face aux dents du Midi, excellent accueil des jeunes fermiers qui nous feront la raclette du Pays, au prix d'environ 18 CHF. - Pour avoir une ambiance musicale, nous demanderons à un accordéoniste du pays « LOOKI » de se joindre à Mr RAYNAUD pour nous donner quelques airs de musique et pourquoi pas, pour danser face aux Dents du Midi. A REGLER SUR PLACE.



6 – BISE (ferme d'altitude) – le lundi 18 août

Rendez vous lac de Vannes à 10h30 - organisation du covoiturage.

Qui ne connaît pas Bise ? L'endroit où les chèvres sont...reines. ! C'est là aussi un très bel endroit qui nous rappellera UBINE – refuge qui n'est toujours pas encore ouvert – les travaux se poursuivent actuellement et l'année prochaine Maïté pourra à nouveau nous recevoir. Maïté nous a recommandé cet endroit - On nous propose un menu aux environs de 18 euros - puis une excursion digestive pour les plus courageux. A REGLER SUR PLACE.